



P.V C.R.Q.D N° 10 du 21 Mars 2016

Membres Présents : Mrs BENZERDJEB .A. –KARTALI. D. -- SARDI .M. – BOUZEROUATA.H.

Ordre du jour: Affaires Administratives et Disciplinaires.

AFFAIRE 136: Ren M.B.S. –G.C.B.M. D2 S/G du 11/03/2016

- ✍ Vu la feuille du match signalant:
- ✍ Absence de l'équipe M.B.S.
- ✍ Attendu qu'aucune lettre n'est parvenue à la L.R.H.B.Oran
- ✍ Vu le barème des pénalités administratives et financières.
- ✍ Vu les règlements généraux FAHB.

DECISION

- ✍ Match en faveur de l'équipe G.C.B.M. sur le score de 12--00.
- ✍ Il est infligé une amende de 50.000DA au club M.B.S.
- ✍ Défalcation d'un (-01) point du classement général au club M.B.S.

AFFAIRE 137: Ren D.R.C.O–A.S.A.T.. R1 S/G du 19/03/2016

- ✍ Vu la feuille du match signalant:
- ✍ Absence de l'équipe A.S.A.T.
- ✍ Attendu qu'aucune lettre n'est parvenue à la L.R.H.B.Oran
- ✍ Vu le barème des pénalités administratives et financières.
- ✍ Vu les règlements généraux FAHB.

DECISION

- ✍ Match en faveur de l'équipe N.R.A.E.T sur le score de 12—00.
- ✍ Il est infligé une amende de 50.000DA au club A.S.A.T.
- ✍ Défalcation d'un (-01) point du classement général au club A.S.A.T

- ✓ Vu le P.V C.R.Q.D N°08 AFFAIRE N° 125 en date du 01/03/2016
- ✓ Vu le P.V C.R.Q.D N°09 AFFAIRE N° 131 en date du 15/03/2016
- ✓ Vu le P.V C.R.Q.D N°10 AFFAIRE N° 137 en date du 21/03/2016
- ✓ **Le club A.S.A.T est déclaré forfait général**

AFFAIRE N°138: Ren C.S.T.B.C—J.S.B.S R1 S/G du 19/03/2016.

- ✍ Vu la feuille du match signalant :
- ✍ Avertissement Off(A) MOUMENE.F N° Lic 418 du club C.S.T.B.C.
- ✍ Vu le barème des pénalités administratives et financières.
- ✍ Vu les règlements généraux FAHB.

DECISION.

- ✍ Il est infligé une amende de 2.500 DA au club C.S.T.B.C (2^{ème} Avertissement).

AFFAIRE N°139: Ren O.J.M – O.M.S.B.A. D2S/G du 18/03/2016.

- ✍ Vu la feuille du match et rapport des arbitres signalants :
- ✍ Disqualification du joueur BENHARRAT .S N° Lic 237 du club O.J.M. pour agression envers officiels.
- ✍ Vu le barème des pénalités Administratives et Financières.
- ✍ Vu les règlements généraux FAHB.

DECISION

- ✍ Suspension du joueur BENHARRAT .S N° Lic 237 du club O.J.M. jusqu'à audience du joueur devant la commission C.R.Q.D/L.R.H.B.Oran

AFFAIRE N°140: Ren N.R.A.E.T. – N.G.H. R1 S/G du 18/03/2016.

- ↪ Vu la feuille du match et rapport des arbitres signalants :
- ↪ Défaut de présentation de licence du joueur ASSAL .A CNI N° 680861/23 du club N.G.H.
- ↪ Disqualification du joueur NEGADI A/FN° Lic 520 du club N.G.H pour comportement anti sportif envers adversaire.
- ↪ Disqualification du joueur OUSSALAH Dj N° Lic 089 du club N.R.A.E.T. pour comportement anti sportif envers adversaire.
- ↪ Vu le barème des pénalités Administratives et Financières.
- ↪ Vu les règlements généraux FAHB.

DECISION

- ↪ Il est infligé une amende de 300 DA au club N.R.A.E.T.
- ↪ Il est infligé une suspension de deux (02) matchs ferme au joueur NEGADI. A/F N° Lic 520 du club N.G.H.
- ↪ Il est infligé une amende de 2.500 DA au club N.G.H.
- ↪ Il est infligé une suspension de deux (02) matchs ferme au joueur OUSSALAH. Dj N° Lic 089 du club N.R.A.E.T.
- ↪ Il est infligé une amende de 2.500 DA au club N.R.A.E.T.

AFFAIRE N°141: Ren H.B.C.M—E.S.O.F. D2 S/G du 19/03/2016.

- ↪ Vu la feuille du match, Rapports des Arbitres et délégué signalants :
- ↪ Avertissement Off(A) ALLEL.H.A N° Lic 362 du club H.B.C.M.
- ↪ Avertissement Off(A) SOUCI .A N° Lic 178 du club E.S.O.F.
- ↪ Jet de projectile envers gardien de but du club adverse durant la rencontre par les supporters du club H.B.C.M.
- ↪ Mauvais comportement du public du club H.B.C.M.
- ↪ Disqualification Off(C) EZZINE .DILMI N° Lic 025 du club E.S.O.F. pour insulte envers officiel.
- ↪ Vu le barème des pénalités Administratives et Financières.
- ↪ Vu les règlements généraux FAHB.

DECISION.

- ↪ Avertissement confirmé à l'Off(A) ALLAL.H.A N° Lic 362 du club H.B.C.M.
- ↪ Il est infligé une amende de 2.500 DA au club E.S.O.F. (2^{ème} Avertissement).
- ↪ Il est infligé une suspension du terrain d'un (01) match ferme pour le club H.B.C.M
- ↪ Il est infligé une amende de 10.0000 DA au club H.B.C.M.
- ↪ Il est infligé une suspension de huit (08) matchs ferme à Off(C) EZZINE DILMI N0 Lic 025 du club E.S.O.F.
- ↪ Il est infligé une amende de 4.000 DA au club E.S.O.F.

AFFAIRE 142: Ren W.C.B.O.S. –M.B.S D2 S/G du 19/03/2016

- ↪ Vu la feuille du match signalant:
- ↪ Absence de l'équipe M.B.S.
- ↪ Attendu qu'aucune lettre n'est parvenue à la L.R.H.B.Oran
- ↪ Vu le barème des pénalités administratives et financières.
- ↪ Vu les règlements généraux FAHB.

DECISION

- ↪ Match en faveur de l'équipe W.C.B.O.S. sur le score de 12--00.
- ↪ Il est infligé une amende de 50.000DA au club M.B.S.
- ↪ Défalcation d'un (-01) point du classement général au club M.B.S.

**TOUTES LES DECISIONS PARUES SUR LE PRÉSENT PV. PRENNENT EFFET A
COMPTER DU 29 MARS 2016**

**Secrétaire de Séance
SARDI .Med**

**Le Président C.R.Q.D
BENZERDJEB .A**